

Réf: Dossier N° 081685

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CISSE ABDUL MALICK » en abrégé « SOCIETE C.A.M »

Siège social Abidjan, Treichville, avenue 18, rue 16 en face de l'église méthodiste, Lot 450, Ilot 450

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CISSE ABDUL MALICK » en abrégé « SOCIETE C.A.M »

Objet : importation- exportation de viande, poisson, de tout type de denrées alimentaires, d'aliment et de tout matériel et produits destinés aux animaux.

- _fabrication d'aliment pour animaux
- _achat et vente de terrains
- _construction bâtiment

_l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

_la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

_la prise en location gérance de tous fonds de commerce

_et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, avenue 18, rue 16 en face de l'église méthodiste, Lot 450, Ilot 450

Dirigeant(s) : M CISSE ABDUL-MALICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01727 du 11/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09856/GTCA/RC/2022 du 11/03/2022

